



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 41812

Texte de la question

M. Didier Robert interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les statistiques de la délinquance routière. La France connaît, depuis sept ans, une baisse de la mortalité sur les routes, baisse due en grande partie à la politique ferme menée pour lutter contre la vitesse excessive. Si, globalement, le nombre et la gravité des accidents diminuent, certains des chiffres présentés demeurent très préoccupants, et notamment l'augmentation du nombre des victimes jeunes (18-24 ans), l'augmentation des victimes usagers de bicyclettes et chez les conducteurs de poids lourds. Il souhaite connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement sur ces différents points.

Texte de la réponse

Les accidents de la circulation routière pour les années 2003-2008 concerne les victimes jeunes (18-24 ans), les usagers de bicyclettes et les conducteurs de poids lourds. Par rapport à la moyenne 2003-2007, en 2008, le nombre de tués a baissé chez les trois catégories étudiées, c'est-à-dire les 18-24 ans, les cyclistes et les conducteurs de poids lourds (respectivement : - 17,6 %, - 14,4 % et - 15,2 %). Cette baisse est toutefois légèrement inférieure à la baisse enregistrée pour l'ensemble des usagers.

Données clés

Auteur : [M. Didier Robert](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41812

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1269

Réponse publiée le : 30 juin 2009, page 6750